27 AU 29 AOÛT 2021

COURSE INTERNATIONALE PAR ETAPES

TOUR DU LEMAN JUNIORS

Trophée Franco - Suisse de Cyclisme sur route

1ère étape: CLM Illarsaz (Canton du Valais) - Aigle (Canton de Vaud)

2ème étape: Course en ligne Reyvroz- Bellevaux - Hirmentaz (Département de Haute - Savoie)

3ème étape: Course en ligne Dardagny (Canton de Genève) - St Genis-Pouilly (Département de l'Ain)

CONSEIL DU LEMAN
AIN HAUTE-SAVOIE
VAUD VALAIS GENEVE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

SWISS CYCLING

informations et inscriptions

www.tourdulemanjuniors.ch

CONSEIL DU LEMAN
Leader Classement Général

CONSEIL DU LEMAN
Meilleur junior issu d'un club du bassin lémanique

CENTRE MONDIAL UCI
Maillot du plus combatif (chaque étape)

HOTEL LES MOINEAUX
Leader du Classement de la montagne

Phillipe Simonet
Leader Classement par points

DOM CYCLE
Leader Classement Général des Jeunes (juniors 1)

COURSE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES
DU 27 AU 29 AOÛT 2021

CONSEIL DU LEMAN
AIN HAUTE-SAVOIE
VAUD VALAIS GENEVE

Le mot du Conseil du Léman

Le Conseil du Léman est heureux de soutenir cette nouvelle édition du Tour du Léman Juniors, qui fédère chaque année une centaine de coureurs, venus des départements de l'Ain, de la Haute-Savoie, et des cantons de Vaud, du Valais et de Genève, mais également d'autres pays comme l'Italie.

Réunis autour d'un même défi sportif, les coureurs sillonneront, durant 3 jours, les routes des 5 entités du Conseil du Léman, défendant à la fois les couleurs de leur territoire, mais également des valeurs partagées, de dépassement de soi, de respect, de probité, qui font la force de cette compétition.

Le Conseil du Léman tient à saluer le travail collégial des organisateurs de cette épreuve sportive de haut niveau, et à remercier les bénévoles des fédérations suisses et françaises de cyclisme, qui conçoivent chaque année un parcours et des épreuves (course en ligne, course de côte, contre la montre) appelant chacun à se dépasser dans sa spécialité.

Au travers des manifestations sportives qu'il soutient, le Conseil du Léman entend renforcer la connaissance mutuelle des habitants du bassin lémanique, favoriser leur rencontre et leur rapprochement. C'est dans cet esprit qu'un maillot aux couleurs du Conseil du Léman, le principal sponsor de l'épreuve, a été créé cette année pour récompenser le meilleur coureur issu d'un club de la région lémanique.

Le Tour du Léman juniors en est une illustration concrète et vous êtes invités à venir nombreux les 27, 28 et 29 août 2021, pour soutenir nos jeunes coureurs âgés de 17-18 ans, dans un esprit d'amitié, de partage, et d'ouverture.

Le Conseil du Léman est un organisme de coopération franco-suisse fondé en 1987 et composé du Département de l'Ain, du Département de la Haute-Savoie, du Canton de Vaud, du Canton du Valais et du Canton de Genève. Le Conseil du Léman cherche à promouvoir les relations transfrontalières sur le bassin lémanique et à initier des projets communs de coopération franco-suisse. Il est organisé en quatre commissions :
- Economie, Tourisme et Population frontalière
- Mobilité lémanique
- Environnement lémanique
- Jeunesse lémanique et culture

Palmarès du Tour du Léman

	1er	2ème	3ème
2019	**FARAVELON** Boris (FRA)	**ELAIN** Kilian (FRA)	**LABROSSE** Jordan (FRA)
2018	**BAUDIN** Alex (FRA)	**LECLAINCHE** Gwen (FRA)	**CAPERON** Remi (FRA)
2017	**THIEBAUD** Valère (SUI)	**CAPRON** Rémi (FRA)	**SANTAROMITA** Alessandro (SUI)
2016	**FROIDEVAUX** Robin (SUI)	**JARNET** Maxime (FRA)	**STEIGER** Til (SUI)
2015	**PRIMOZIC** Jaka (SLO)	**SIVAKOV** Pavel (RUS)	**BISSEGER** Stefan (SUI)
2014	**LAFAY** Victor (FRA)	**MÜLLER** Patrick (SUI)	**SCHAEPPI** Martin (SUI)
2013	**PARET-PEINTRE** Aurélien (FRA)	**ROCHAS** Rémy (FRA)	**RASCLE** Teddy (FRA)
2012	**HAMBROOK** Sean (NZL)	**GOULOT** Kevin (FRA)	**BOUVET** Thomas (FRA)
2011	**BOHLI** Tom (SUI)	**RICHARD** Marc (FRA)	**LIENHARD** Fabian (SUI)
2010	**PELLAUD** Simon (SUI)	**GUILLAUME** Théo (FRA)	**COMPARAT** Alban (FRA)
2009	**CHENAUX** Adrien (SUI)	**HUGENTOBLER** Grégory (SUI)	**HUGENTOBLER** Loïc (SUI)

URGENCES

SUISSE No tél. 144

FRANCE No tél.112

HÔPITAUX

1ère Etape
Hôpital Riviera-Chablais, Route du Vieux Séquoia 20, **Rennaz**, 058 773 21 12

2ème Etape
Hôpitaux du Léman, Site Georges Pianta, 3, Av. de la Dame, **Thonon-Les-Bains**, 04 50 83 20 20

3ème Etape
Hôpitaux Universitaires Genève Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, **Genève**, +41 (0)22 372 33 11
Site ST Julien, Chemin du Loup , **St Julien en Genevois**, 04 50 49 65 65

Organisation

Bérengère RANGIER	Coordinatrice des manifestations translémaniques pour le Conseil du Léman
Georges-André BANDERET	Responsable colonne course
Estelle BONNARD	Administration et Protocole
Marcel COMBREMONT	Webmaster et Photographe
Loïc HUGENTOBLER	Président de l'Union Vélocipédique Genevoise
Christophe JACQUEMET	Responsable motos
Steve MORABITO	Président de la Fédération Cycliste Valaisanne
Vincent PRUDENTINO	Président de l'UC Gessienne
Martin SCHAEPPI	Représentant de l'Association Cycliste Cantonale Vaudoise
Jean-Yves VOISIN	Président du Comité FFC de la Haute Savoie

Directeur de course : Jean-Yves VOISIN +33 7 87 80 77 14 jeanyves.voisin@orange.fr
Président du Jury : Emmanuel GUERIN +41 79 449 78 24 e.guerin@netplus.ch
Arbitres / Commissaires : Magali BARBE, Guy ANDREVON, Thierry DEYCART, Frédéric LUY
Régulateur : Olivier FRANCFORT

Organisateurs d'étapes

1	Cyclophile Aigle	Roger Beney, Président
1	Fédération Cycliste Valaisanne	Steve Morabito, Président
2	Comité départemental de la Haute-Savoie	Jean-Yves Voisin, Président
3	Union Vélocipédique Genevoise	Loic Hugentobler, Président
3	Union Cycliste Gessienne	Vincent Prudentino, Président

Speaker : Emmanuel Chaussard
Chronométrage : ChronoRomandie
Dépannage neutre et liaisons radios: Société VITTA

Comité d'honneur

Monsieur Guy Larmanjat	Président du CDL de 2011 à 2013
Monsieur Jacques Melly	Président du CDL de 2014 à 2015
Madame Virginie Duby-Muller	Présidente du CDL de 2016 à 2017
Monsieur François Longchamp	Président du CDL en 2018
Monsieur Antonio Hodgers	Président du CDL en 2019
Monsieur Pascal Brouillis	Président du CDL en 2020

Programme Vendredi 27 Août 2021

Etape 1 - CLM Illarsaz (Canton du Valais) - Aigle (Canton de Vaud)

Contre la montre individuel - 15.6 Km

10h30 - 12h00	Accueil et distribution des dossards Centre Mondial du Cyclisme, Allée Ferdi Kübler 12, Aigle
12h30	Réunion des directeurs sportifs, Centre Mondial du Cyclisme, Allée Ferdi Kübler 12, Aigle
13h15	Contrôle des développements: 15 Minutes avant le départ de chaque participant
13h30	Départ toutes les minutes
17h00	Cérémonie protocolaire au Centre Mondial du Cyclisme, Allée Ferdi Kübler 12, Aigle
17h15	Déplacement sur les lieux d'hébergement
18h15	L'organisation est hébergée à l'hôtel Les Skieurs - 1373 Route d'Hirmentaz - 74470 Bellevaux 04 50 73 70 46 Les Equipes, dans les Centres de vacances suivants : a) **Les Moineaux** - Le Borgel - Voie Communale No 7, 74470 Bellevaux, Tél. 04 50 73 71 11 b) **Les Rhodos** - La Chèvrerie - 33 Chemin de la Planche, 74470 Bellevaux, Tél. 04 50 73 71 02 c) **L'Aroeven** - Les Mouilles - 70 Ch. Champ Saint Martin, 74470 Bellevaux, Tél. 04 50 73 70 36 d) **L' Echo des Montagnes** - 99 route des Mudry, 74430 Seytroux, Tél. 04 50 74 80 08

Départ	Arrivée
Rue du Vieux Pont 3, 1893 Illarsaz, Suisse	**Chemin des Coullaux, CMC Aigle**
Latitude : 46.312600 / Longitude : 6.932619	**Latitude : 46.318368 / Longitude : 6.935587**

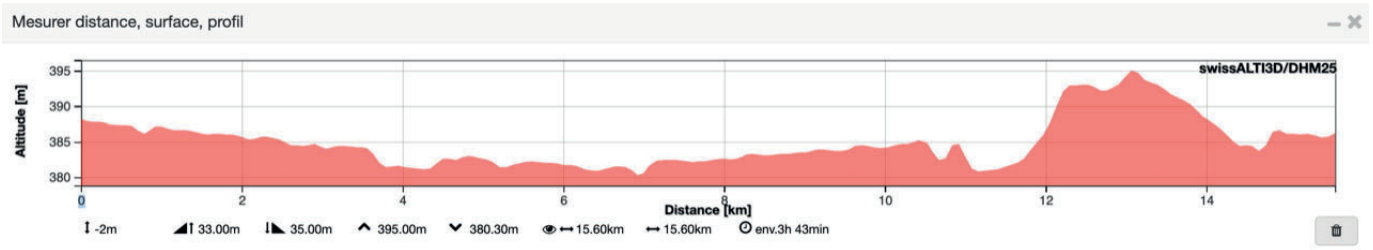

CENTRE MONDIAL DU CYCLISME
UCI
WORLD CYCLING CENTRE

COMMUNE D'AIGLE

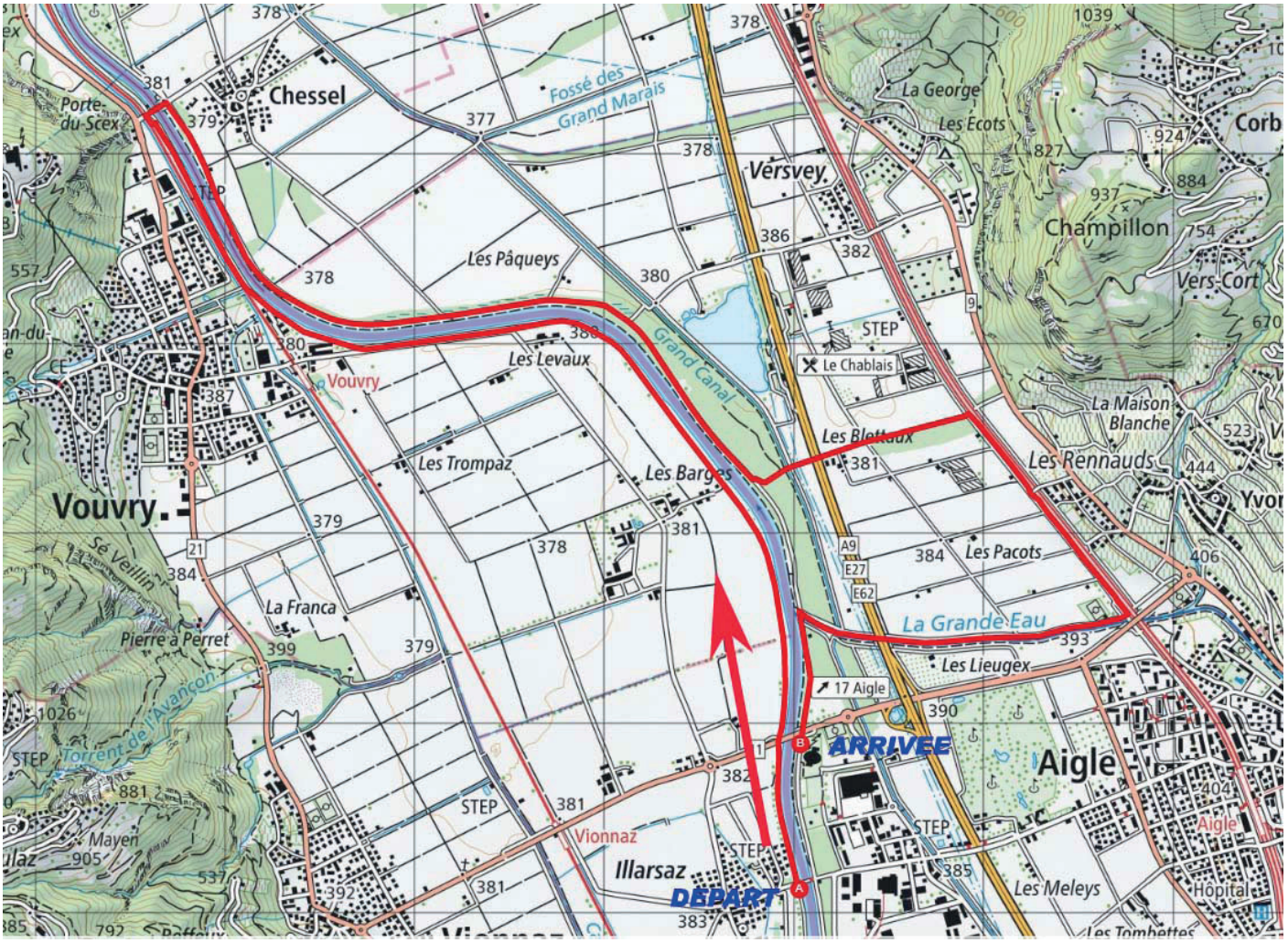

Itinéraire pour se rendre au départ

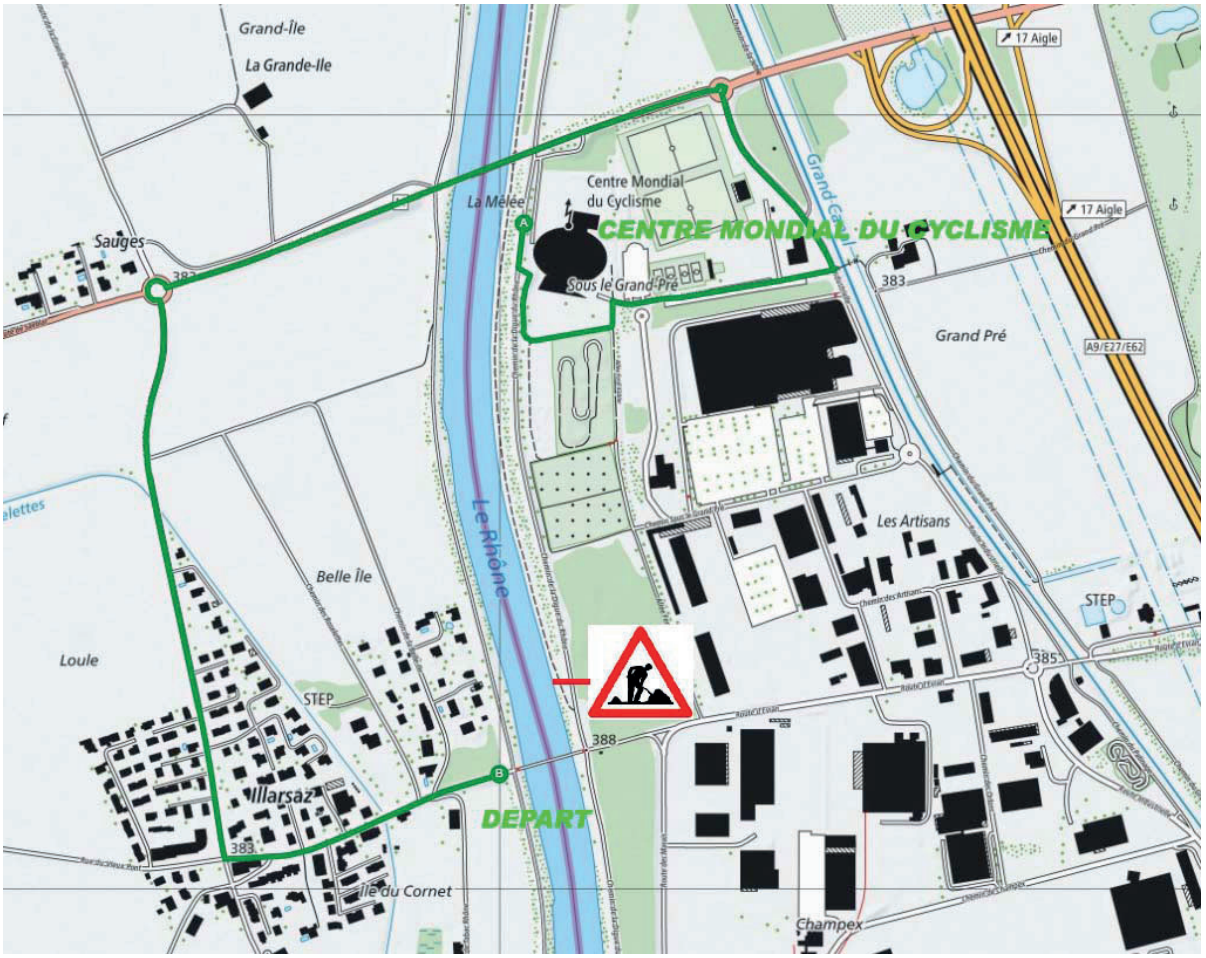

Programme Samedi 28 Août 2021

Etape 2 - Reyvroz - Bellevaux - Hirmentaz (Dpt. de Haute-Savoie)

Etape en ligne de 82,5 Km Départ 12h30

08h30 - 09h45	Petit déjeuner avec pâtes et jambon
10h15	Départ pour Reyvroz
11h10	Arrivée sur le site de départ
11h45 - 12h00	Présentation des Equipes
12h00 - 12h20	Contrôle des développements et signatures des coureurs
12h30	Départ sous conduite de la 2ème étape
15h04	Arrivée de la course, Hirmentaz (Bellevaux)
16h00	Cérémonie protocolaire, Parking Route d'Hirmentaz (Bellevaux)

Départ

Reyvroz, Auvergne Rhône - Alpes, France
Latitude : 46.263064
Longitude : 6.63139589

Arrivée

Hirmentaz, Bellevaux, France
Latitude : 46.2467581
Longitude : 6.5060807

Sprints: Km 13.4 - 34.4 - 55.4

GPM: Km 21.1 - 42.1 - 63.1 - 79

Ravitaillement: Aux GPM 2 et 3

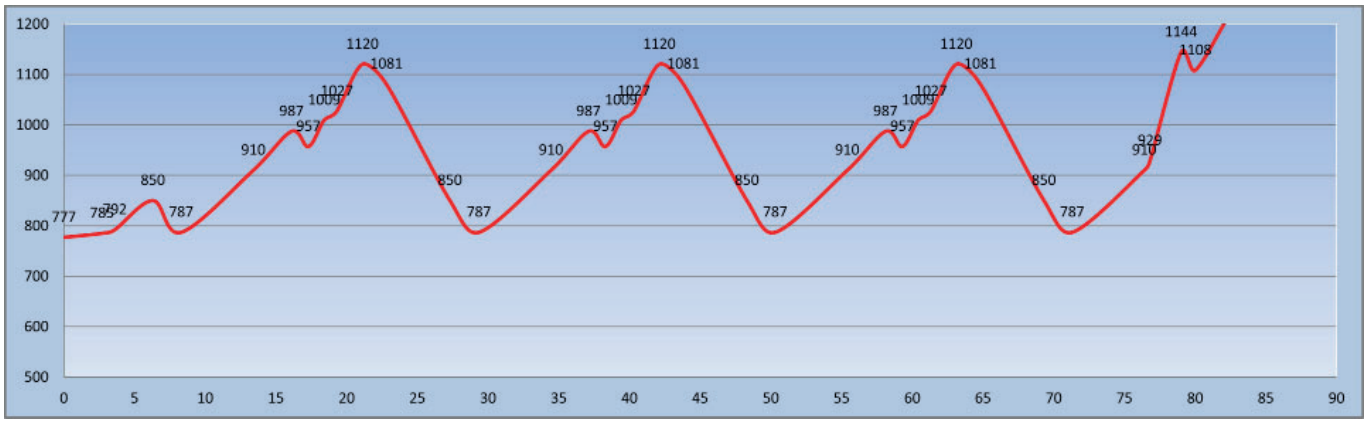
1200
1100
1000
900
800
700
600
500
0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60 65 70 75 80 85 90
777 785 792 850 787 910 987 957 1009 1027 1120 1081 850 787 910 987 957 1009 1027 1120 1081 850 787 910 987 957 1009 1027 1120 1081 850 787 910 929 1108 1144

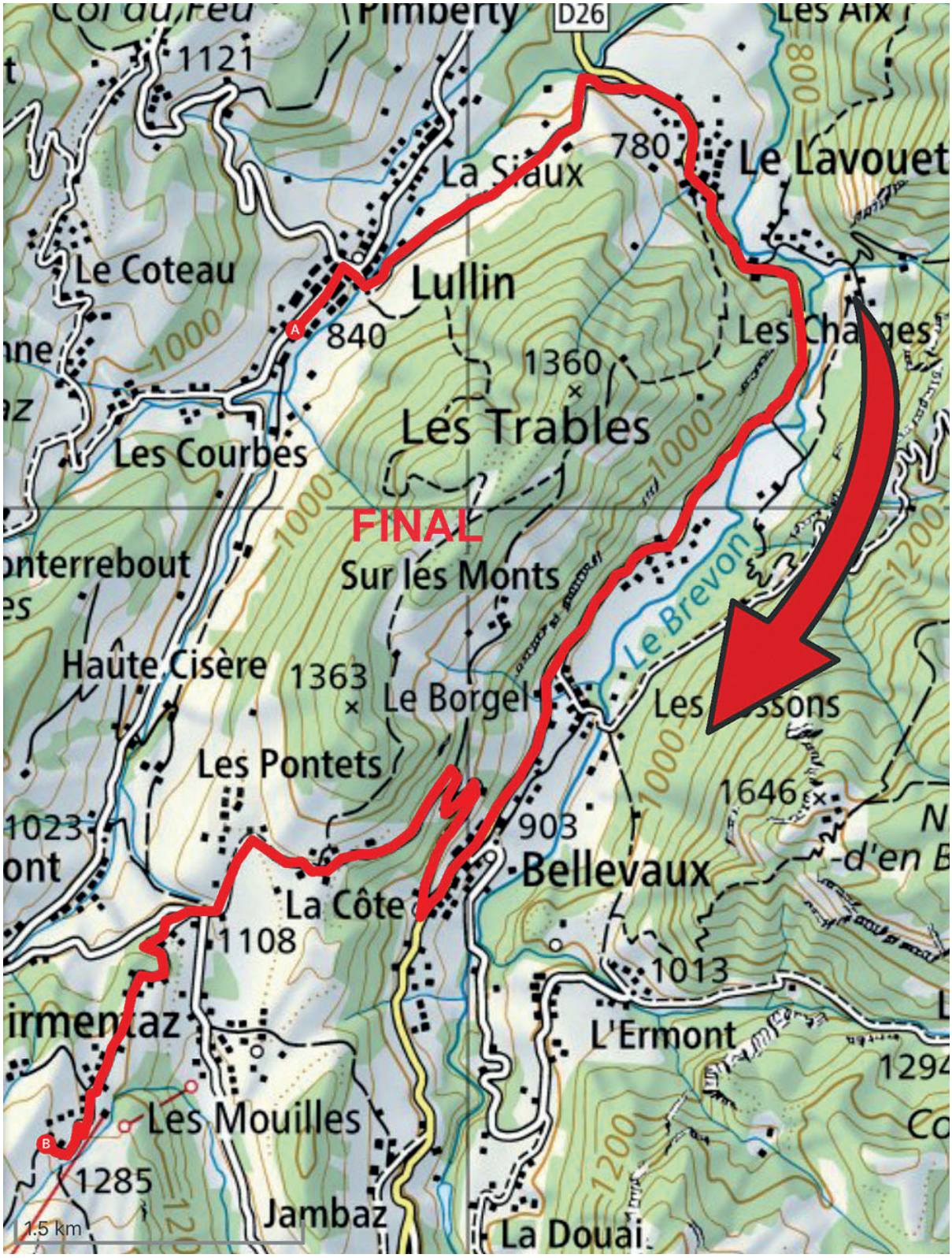
D26
1121
780
Le Lavouet
La Siaux
Le Coteau
Lullin
840
1360
Les Trables
Les Courbes
FINAL
Sur les Monts
Le Brevon
Haute Cisère
1363
Le Borgel
Les Pontets
1646
903
Bellevaux
La Côte
1108
1013
L'Ermont
Les Mouilles
1285
Jambaz
La Douai
1.5 km

TOUR DU LEMAN JUNIORS 2021

2ème étape –28 août 2021

Reyvroz– Bellevaux – Hirmentaz

Parcours	Routes empruntées	Altitude	Kms	Horaire 37 km/h
Reyvroz Chef lieu : Départ ficitf				**12h30**
Départ réel : Reyvroz Mairie	CD26	777	0	12h40
Vailly Chef Lieu	CD26	785	2.775	12h44
Sous la côte (Vailly) CD26	CD22	792	3.6	12h46
Lullin CD22	CD36	850	6.3	12h51
Croisement du Lavouet CD36-CD26	CD26	787	8.35	12h54
Bellevaux (Chef Lieu) CD26 - SPRINT	VC3	910	13.45	13h01
La Douai (Bellevaux)	VC8	987	16.1	13h06
L Epuyer (Bellevaux)VC8	CD236	957	17.3	13h08
Croisement «Croix de mission » CD236- CD26	CD26	1009	18.4	13h10
Col de Jambaz CD26	CD32	1027	19.3	13h12
Les Mouilles - GPM 1	CD32	1120	21.1	13h15
Chez Favier (Bellevaux) CD32-col Terramont	CD22	1081	22.8	13h17
Lullin CD22 – prendre à droite bas descente	CD36	850	27.3	13h24
Croisement du Lavouet CD36 – CD26	CD26	787	29.35	13h27
Bellevaux (Chef Lieu) 6 SPRINT	CD26	910	34.45	13h35
La Douai (Bellevaux)	VC8	987	37.1	13h41
L Epuyer (Bellevaux)VC8	CD236	957	38.3	13h43
Croisement «Croix de mission » CD236- CD26	CD26	1009	39.4	13h45
Col de Jambaz CD26	CD32	1027	40.3	13h47
Les Mouilles - RAVITAILLEMENT - GPM 2	CD32	1120	42.1	13h50
Chez Favier (Bellevaux) CD32-col Terramont	CD22	1081	43.8	13h52
Lullin CD22 – prendre à droite bas descente	CD36	850	48.3	13h59
Croisement du Lavouet CD36 – CD26	CD26	787	50.35	14h02
Bellevaux (Chef Lieu) - SPRINT	CD26	910	55.45	14h09
La Douai (Bellevaux)	VC8	987	58.1	14h14
L Epuyer (Bellevaux)VC8	CD236	957	59.3	14h16
Croisement «Croix de mission » CD236- CD26	CD26	1009	60.4	14h18
Col de Jambaz CD26	CD32	1027	61.3	14h20
Les Mouilles - RAVITAILLEMENT - GPM 3	CD32	1120	63.1	14h23
Chez Favier (Bellevaux) CD32-col Terramont	CD22	1081	64.8	14h25
Lullin CD22 – prendre à droite bas descente	CD36	850	69.3	14h32
Croisement du lavouet CD36 – CD26	CD26	787	71.35	14h35
Bellevaux (Chef Lieu)	CD26	910	76.45	14h42
Croisement CD26 – VC4	VC4	929	76.85	14h43
La Côte (Bellevaux) - GPM 4	VC4	1144	79.05	14h50
Croisement VC4 – CD 32	CD32	1108	80	14h51
Croisement CD32 – CD342	CD342	1108	80.1	14h52
Hirmentaz Station - ARRIVEE	CD342	1223	82.5	14h55

Programme Dimanche 29 Août 2021

Etape 3 - Dardagny (Canton de Genève) - Saint Genis-Pouilly (Dpt de l'Ain)

Etape en ligne de 101.3 Km

07h30 - 08h15	Petit déjeuner
08h30	Départ pour Dardagny GE
10h00	Arrivée sur le Site de départ, Dardagny. Route de la Donzelle, Salle comumunale
10h50 - 11h20	Contrôle des développements et signature des coureurs, Dardagny. Route de la Donzelle, Salle comumunale
11h30	Départ de la course, Dardagny, Route du Mandement
14h05	Arrivée à Saint-Genis, Carrefour Rue de Lyon - Rue de Genève

Départ	Arrivée
Route du Mandement, Dardagny **Latitude : 46.1891802 / Longitude : 5.9985086999**	**Saint Genis-Pouilly, Carrefour Rue de Lyon - Rue de Genève** **Latitude : 46.244829 / Longitude : 6.02222579999**

Sprints: Km 20.0 - 55.3 - Arrivée. **GPM:** Km 34.3 - 69.6

Ravitaillement: possible à chaque tour dans la montée de Challex

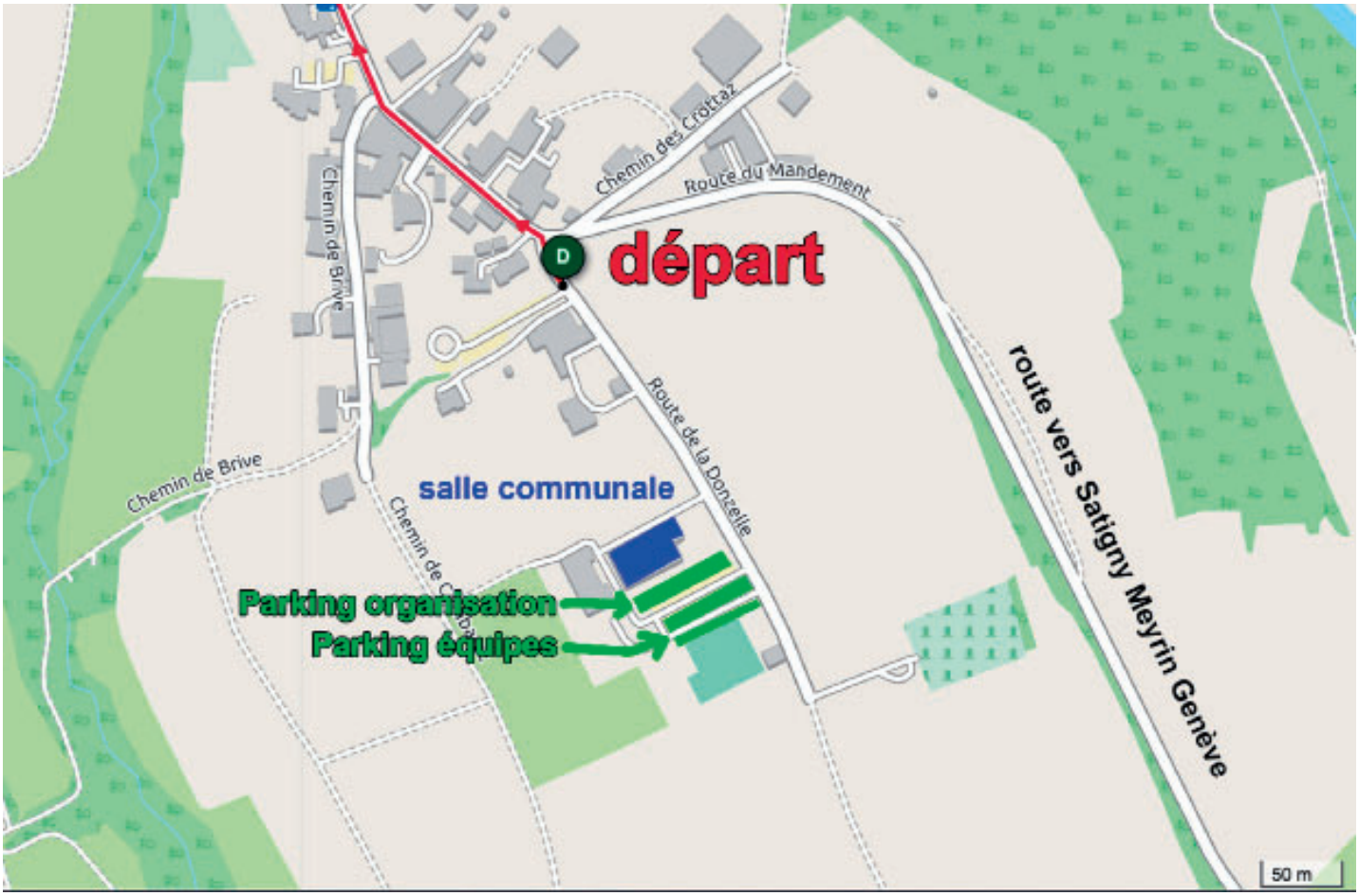
départ
salle communale
Parking organisation
Parking équipes
route vers Satigny Meyrin Genève
Chemin de Brive
Chemin des Crottaz
Route du Mandement
Route de la Donzelle
Chemin de Chosy
50 m

parkings
équipes
motos organisation
protocole
Déviation voitures-motos
Arrivée
SAINT-GENIS-POUILLY
Rue du Commandant Blaison
Rue de Gex
Rue du Jura
Rue de la Petite Vie
Rue des Hautains
Rue Jules Ferry
Rue Liberté
Avenue de la République
Rue de Genève
Rue de Lyon
C House Café
Pamplemousse
Blaise Pascal
101

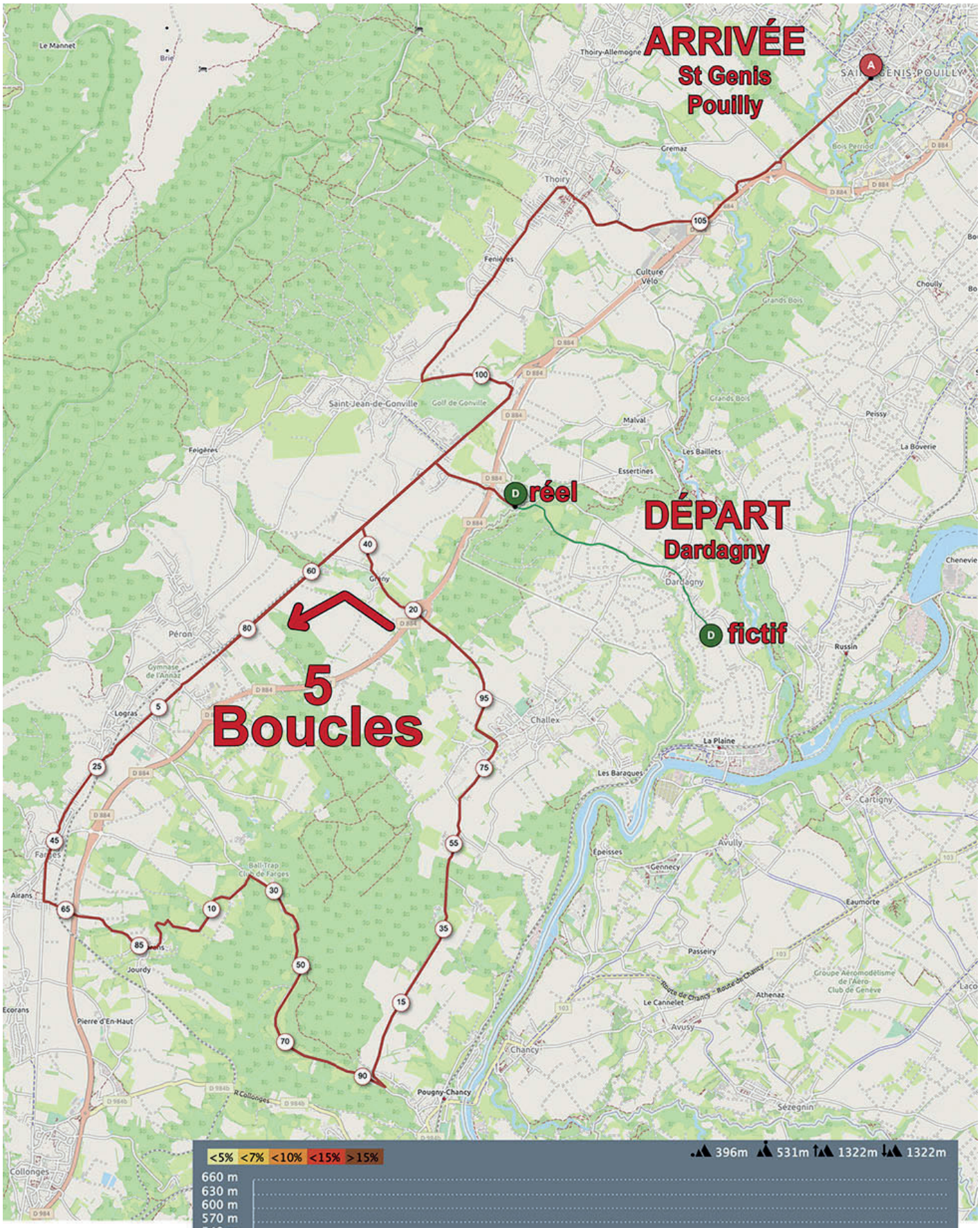
ARRIVÉE
St Genis
Pouilly
DÉPART
Dardagny
réel
fictif
5
Boucles
<5% <7% <10% <15% >15%
396m 531m 1322m 1322m
660 m
630 m
600 m
570 m
540 m
510 m
480 m
450 m
420 m
390 m
360 m
330 m
300 m
0 km
20 km
40 km
60 km
80 km
100 km

TOUR DU LÉMAN JUNIORS 2021 3ème étape 29 aout 2021 *Dardagny (CH) - Saint-Genis-Pouilly (FR)*

ROUTE	ITINÉRAIRE		DIRECTION	INFOS / DANGERS	Kms	38 km/h
Départ RÉEL	**Dardagny salle communale**				**-2,7**	**11:30**
route du mandement	**Dardagny**	↑	St Jean de Gonville		,2,6	**11:30**
	Dardagny sortie village	↑	St Jean de Gonville		-1,7	**11:31**
route de Roulave	**poste frontiere France KM 0**	↑	St Jean de Gonville	**KM 0**	0,0	**11:33**
D984 route de Lyon	**St jean de gonville**	←	Collonge	**Debut du circuit 1er tour**	2,1	11:36
D984,	**Peron** Rond point college	↑	Collonge	**rond point**	4,7	11:40
D984	**Logras**	↑	Collonge		5,0	11:40
D984 rue de la République	**Farges**	↑	Collonge		6,1	11:42
route d'Asserans	**Farges feux**	←	Asserans	**! ZONE DE TRAVAUX !**	7,6	11:45
route des Posés	**Farges**	→	Pougny	**descente dangereuse**	8,5	11:46
D76b	**Pougny**	←	Challex	**zone de ravitaillement**	14,0	11:55
D76b route de Grény	**Challex** rond point	↑	Grény	**Zone de collecte**	18,1	12:01
D89	**Greny**	↑	St Jean de Gonville		20,4	12:05
D984 route de Lyon	**carrefour** D76b-D984	←	Collonge	**Debut du circuit 2ème tour**	21,2	12:06
	Greny 1er Sprint	↑		1er Sprint	21,5	12:06
D984,	**Peron** Rond point college	↑	Collonge	**rond point**	23,7	12:10
D984	**Logras**	↑	Collonge		24,0	12:10
D984 rue de la République	**Farges**	↑	Collonge		25,1	12:12
route d'Asserans	**Farges feux**	←	Asserans	**! ZONE DE TRAVAUX !**	26,6	12:15
route des Posés	**Farges**	→	Pougny	**descente dangereuse**	29,7	12:19
D76b	**Pougny**	←	Challex	**zone de ravitaillement**	33,0	12:25
	1er GPM	↑		1er GPM	37,2	12:31
D76b route de Grény	**Challex** rond point	↑	Grény	**Zone de collecte**	37,3	12:31
D89	**Greny**	↑	St Jean de Gonville		39,3	12:35
D984 route de Lyon	**carrefour** D76b-D984	←	Collonge	**Debut du circuit 3ème tour**	40,2	12:36
D984,	**Peron** Rond point college	↑	Collonge	**rond point**	42,9	12:40
D984	**Logras**	↑	Collonge		43,1	12:41
D984 rue de la République	**Farges**	↑	Collonge		44,2	12:42
route d'Asserans	**Farges feux**	←	Asserans	**! ZONE DE TRAVAUX !**	45,7	12:45
route des Posés	**Farges**	→	Pougny	**descente dangereuse**	48,8	12:50
D76b	**Pougny**	←	Challex	**zone de ravitaillement**	52,1	12:55
D76b route de Grény	**Challex** rond point	↑	Grény	**Zone de collecte**	56,3	13:01
D89	**Greny**	↑	St Jean de Gonville		58,4	13:05
D984 route de Lyon	**carrefour** D76b-D984	←	Collonge	**Debut du circuit 4ème tour**	59,3	13:06
	Greny 2eme Sprint	↑		2eme Sprint	59,6	13:07
D984,	**Peron** Rond point college	↑	Collonge	**rond point**	61,9	13:10
D984	**Logras**	↑	Collonge		62,1	13:11
D984 rue de la République	**Farges**	↑	Collonge		63,4	13:13
route d'Asserans	**Farges feux**	←	Asserans	**! ZONE DE TRAVAUX !**	64,8	13:15
route des Posés	**Farges**	→	Pougny	**descente dangereuse**	67,6	13:19
D76b	**Pougny**	←	Challex	**zone de ravitaillement**	71,2	13:25
	2eme GPM	↑		2eme GPM	75,2	13:31
D76b route de Grény	**Challex** rond point	↑	Grény	**Zone de collecte**	75,3	13:31
D89	**Greny**	↑	St Jean de Gonville		77,5	13:35
D984 route de Lyon	**carrefour** D76b-D984	←	Collonge	**Debut du circuit 5ème tour**	78,4	13:36
D984,	**Peron** Rond point college	↑	Collonge	**rond point**	80,9	13:40
D984	**Logras**	↑	Collonge		81,2	13:41
D984 rue de la République	**Farges**	↑	Collonge		82,5	13:43
route d'Asserans	**Farges feux**	←	Asserans	**! ZONE DE TRAVAUX !**	83,9	13:45
route des Posés	**Farges**	→	Pougny	**descente dangereuse**	86,9	13:50
D76b	**Pougny**	←	Challex	**zone de ravitaillement**	90,2	13:55
D76b route de Grény	**Challex** rond point	↑	Grény	**Zone de collecte**	94,3	14:01
D89	**Greny**	↑	St Jean de Gonville		96,5	14:05
D984 route de Lyon	**carrefour** D76b-D984	→	St Jean de Gonville	**Fin du circuit**	97,4	14:06
D984 route de Lyon	**St jean de gonville**	↑	St Genis		98,0	14:07
Route du chêne	Intersection D984-Route du chêne	←	St Jean de Gonville		99,6	14:10
D89d vie de l'étraz	Route du chêne-D89d vie de l'étraz	→	Fénières-Thoiry		100,7	14:12
D89	**Fénières**	↑	Thoiry		101,5	14:13
Rue de la gare	**Thoiry**	→	val Thoiry	**rond point**	103,3	14:16
Chemin de Pré-Jacquet	val Thoiry	←	St Genis		104,3	14:17
Avenue du Mont Blanc	**St Genis** Rond point entrée	↑	St Genis centre		106,1	14:20
Arrivée	Arrivée St Genis centre rue de Gex		Arrivée		107,5	14:22

TOUR DU LEMAN JUNIORS
Trophée franco-suisse de cyclisme
COURSE 'U19' PAR ÉTAPES DU 27 AU 29 AOUT 2021

REGLEMENT PARTICULIER

MESURES SPECIALES : En raison de la crise sanitaire, les coureurs et les accompagnants des équipes, les membres du staff et comité d'organisation ont l'obligation de fournir un certificat de vaccination COVID ou un test PCR de moins de 72 heures.

L'épreuve TOUR DU LEMAN JUNIORS - TROPHEE FRANCO-SUISSE DE CYCLISME est organisée conjointement par le Cyclophile Aigle, l'UC Gessienne, les Associations Cantonales de Genève, Vaud et Valais pour la Suisse et les Comités FFC de l'Ain et de la Haute Savoie pour la France, sous le règlement de l'Union Cycliste Internationale.

Le Tour du Léman Juniors se dispute du 27 au 29 Août 2021.

1. TYPE D'EPREUVE

Course par étapes, épreuve réservée aux athlètes de la catégorie hommes JUNIORS (2003 - 2004). Elle est inscrite aux calendriers de la FFC et de Swiss-Cycling.

2. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes nationales étrangères (hors FRA et SUI), cantonales, régionales, de comités départementaux et aux clubs (entre 4 et 6 coureurs par équipe). Le comité du Tour du Léman Juniors se réserve le droit de valider ou non les équipes nationales. Inscriptions limitées à 150 coureurs.

3. PERMANENCES DE DEPART ET D'ARRIVEE FINALE

La permanence de départ se tient au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle (Suisse), Allée Ferdi Kubler 12, le vendredi 27 août de 10h30 à 12h00.
La permanence d'arrivée et la cérémonie protocolaire finale se dérouleront au Centre Culturel Jean Monnet, 11 rue de Gex à Saint-Genis-Pouilly, France, le dimanche 29 août 2021.

4. MATERIEL ET RADIO

Le retrait des dossards et des transpondeurs se fait à la permanence, Centre Mondial du Cyclisme Aigle de 10h30 à 12h00. Fréquence Radio Tour 165.225 MHz.
Les dossards sont à garder pour les 3 courses. Les transpondeurs sont fixés du coté gauche du vélo, utilisé en course à environ 120 cm du point le plus éloigné de la roue avant. Ils seront à rendre le dimanche 29 août après l'arrivée à Saint-Genis Pouilly. L'épreuve se court avec un vélo de route.
Pour le contre la montre du vendredi 27 août, les vélos de contre la montre sont autorisés.

5. DELAIS D'ELIMINATION

Dans l'étape 1, le délai d'arrivée est de 25% du temps du vainqueur.
Et lors des 2ème et 3ème étape, 20% du temps du vainqueur.
Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le Collège des commissaires se réserve le droit d'allonger ces délais.

6. LES ETAPES

- 1ère étape : CLM Illarsaz (Canton du Valais) – Aigle Centre Mondial du Cyclisme (Canton de Vaud).
- 2ème étape : Reyvroz – Bellevaux - Hirmentaz (Dpt de Hte-Savoie).
- 3ème étape : Dardagny (Canton de Genève) – Saint-Genis Pouilly (Dpt de l'Ain).

7. DEPART DU CONTRE LA MONTRE

Les coureurs partiront dans le sens inverse des dossards par bloc afin de permettre à chaque directeur sportif de suivre ses coureurs. L'attribution des dossards se fait en fonction de l'ordre du tableau d'inscription.
Les départs seront donnés de 1' en 1', les coureurs doivent se présenter au plus tard 15 minutes avant leur départ pour signature de la feuille de départ et contrôle du vélo (développement et prolongateurs).
Le parcours est libre à la reconnaissance jusqu'au premier départ.

8. CLASSEMENT GENERAL

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des étapes.
Le premier du classement général individuel porte le maillot de leader du Tour du Léman Juniors.
Pour être classé au classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.
En cas d'égalité, l'article 2.6.015 du règlement de l'UCI sera appliqué pour déterminer l'ordre du classement.
Classement général par équipes : un trophée sera remis à la meilleure équipe du Tour du Léman à l'issue de la cérémonie protocolaire finale.
Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, dans toutes les étapes. Dans les classements d'étape, en cas d'ex æquo, les équipes réalisant le même temps sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs coureurs au classement de la dernière étape.

9. PRIX

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 2'010 €. Les prix seront remis exclusivement le dimanche 29 août lors de la réception finale au Centre Culturel Jean Monnet situé au 11 rue de Gex à Saint-Genis-Pouilly.
Les coureurs absents à la cérémonie finale ne recevront pas leur prix.

Etape 1			**Etape 2**			**Etape 3**			**Général**	
1er	60 €		1er	60 €		1er	60 €		1er	160 €
2e	45 €		2e	45 €		2e	45 €		2e	120 €
3e	30 €		3e	30 €		3e	30 €		3e	100 €
4e	25 €		4e	25 €		4e	25 €		4e	50 €
5e au 10e	20 €		5e au 10ee	20 €		5e au 10e	20 €		5e au 10e	40 €
11e au 15e	15 €		11e au 15e	15 €		11e au 15e	15 €		11e au 15e	35 €
									16e au 20e	20 €

TOTAL DE LA PLANCHE DE PRIX : 2'010 €

PRIME SPECIALE MAILLOT ROUGE :

Prime allouée par le Centre Mondial du Cyclisme désignant le plus combatif de chaque étape.
Par étape : 50 €

PRIME CLASSEMENT GENERAL MAILLOT VERT

Prime allouée par Philippe SIMONET désignant le meilleur sprinter (classement aux points)

1er	100 €
2e	75 €
3e	50 €

PRIME CLASSEMENT GENERAL MAILLOT A POIS

Prime allouée par «Les MOINEAUX», désignant le meilleur grimpeur.

1er	100 €
2e	75 €
3e	50 €

PRIME CLASSEMENT GENERAL MAILLOT BLANC

Prime allouée par «DOM CYCLE», désignant le meilleur Jeune (Juniors 1)

1er	100 €
2e	75 €
3e	50 €

PRIME CLASSEMENT GENERAL MAILLOT BLEU

Prime allouée au meilleur junior faisant partie d'un club du territoire du Conseil du Léman

1er	100 €
2e	75 €
3e	50 €

10. MAILLOT JAUNE

Le premier du classement général individuel porte le maillot jaune de leader du Tour du Léman Juniors. Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent, sous les couleurs de son club, lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.
Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.
En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les coureurs sont départagés conformément à l'art. 2.6.015 du règlement UCI.

11. MAILLOT VERT

Prix «Phillipe Simonet» pour le meilleur sprinter.
Ce prix récompense le meilleur sprinter de l'épreuve. Le classement sera effectué à l'addition des points obtenus lors de chaque étape.
Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.
Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.
Lors de la cérémonie protocolaire finale, une prime sera versée aux 3 premiers coureurs de ce classement. A cette occasion, le coureur se présentera avec son maillot distinctif.
Les sprints suivants comptent pour le classement aux points :

- · Les sprints volants;
- · Les sprints d'arrivées d'étapes, à l'exception des arrivées aux sommets.

A chaque sprint, il est attribué 5, 3 et 1 points. Le vainqueur est le coureur qui a comptabilisé le plus grand nombre de points. En cas d'ex æquo au classement général final aux points, les coureurs sont départagés conformément à l'art. 2.6.017 du règlement UCI
Les sprints volants sont signalés comme suit :

- A 500 mètres de la ligne : PANNEAU SPRINT
- Sur la ligne : PANNEAU SPRINT

Le premier du classement aux points porte le maillot vert de leader.

12. MAILLOT ROUGE

Prix « Centre Mondial du Cyclisme » de la combativité.
Ce prix met en lumière, l'audace, le dépassement de soi, et toutes les valeurs essentielles qui font du cyclisme un sport d'exception.
Le Comité d'organisation délibère à l'arrivée de l'étape, afin de désigner le combatif du jour. Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.
Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.
Lors de la cérémonie protocolaire finale, une prime sera versée aux 3 plus combatifs. A cette occasion, le coureur se présentera avec son maillot distinctif.

13. MAILLOT À POIS

Prix « Centre de vacances les Moineaux » du meilleur grimpeur.
Ce prix récompense le meilleur grimpeur de l'épreuve. Le classement sera effectué à l'addition des points que les coureurs obtiendront lors de chaque étape.
Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.
Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.

Lors de la cérémonie protocolaire finale, une prime sera versée aux 3 premiers coureurs de ce classement. A cette occasion, le coureur se présentera avec son maillot distinctif.
Classement du prix de la montagne
A chaque passage du prix de la montagne, il est attribué 5, 3 et 1 points. Le vainqueur est le coureur qui a comptabilisé le plus grand nombre de points.
En cas d'ex æquo au classement général final du prix de la montagne, les coureurs sont départagés conformément à l'art. 2.6.017 du règlement UCI.
Le prix de la montagne est signalé comme suit :
- à 500 mètres de la ligne : PANNEAU PRIX DE LA MONTAGNE;
- sur la ligne : PANNEAU PRIX DE LA MONTAGNE

Le premier du classement du prix de la montagne porte le maillot à pois " Les Moineaux" de leader.

14. MAILLOT BLANC

Le meilleur junior 1ère année au classement individuel au temps porte le maillot blanc "Dom Cycle" de leader.
Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.
Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.
Lors de la cérémonie protocolaire finale une prime sera versée au meilleur jeune du classement général.

15. MAILLOT BLEU

Ce prix récompense le meilleur junior faisant partie d'un club du territoire du Conseil du Léman
Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.
Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.
Lors de la cérémonie protocolaire finale une prime sera versée au meilleur junior faisant partie d'un club du territoire du Conseil du Léman (coureurs issus d'une équipe de Vaud, Valais, Genève, Haute Savoie et l'Ain).

16. CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole dans un délai de 10 minutes.
- Les 3 premiers de l'étape
- Les leaders des classements annexes suivants, dans l'ordre:
- Meilleur junior de 1ère année (Maillot blanc)
- Prix de la montagne (Maillot à pois)
- Points (Maillot vert)
- Combativité (Maillot rouge)
- Meilleur junior du territoire du Conseil du Léman (Maillot bleu)
- Général individuel (Maillot jaune)
- Classement par équipe : récompensé lors de la cérémonie protocolaire finale

Après l'étape finale, la présence de tous les coureurs sera requise lors de la cérémonie officielle de remise des prix au Centre Culturel Jean Monnet situé au 11 rue de Gex à Saint-Genis-Pouilly (France).

17. PENALITES

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

18. DEVELOPPEMENT

Règlementation UCI : Développement « juniors », 7,93 m maximum.

19. DEPANNAGE

L'organisation prévoit un service d'assistance technique neutre (deux voitures, ou il sera demandé une voiture de DS pour faire voiture neutre) pour le dépannage de l'ensemble des coureurs.
Pour le contre la montre (étape 1), ainsi que pour les étapes 2 et 3 les voitures suiveuses sont autorisées.
Tous les chauffeurs doivent respecter les distances de sécurité (Règlement UCI) derrière les coureurs, notamment lorsque ceux-ci ont doublé un coureur retardé. Ils doivent connaître les règlements en vigueur et être licenciés par leur Fédération.

20. INCIDENTS DE COURSE DANS LE FINAL

Les articles 2.6.027 et 2.6.028 du règlement UCI sont appliqués. La règle des 3 derniers km s'applique uniquement pour l'étape 3.

21. CONTROLE ANTIDOPAGE

Selon la réglementation UCI en vigueur, chaque organisateur doit prévoir un local pour les contrôles.

22. CONTROLE DES SIGNATURES

Tous les coureurs signent la feuille de présence au plus tard 10 minutes avant le départ de chaque étape. Les coureurs qui ne signent pas la feuille de départ seront pénalisés selon le règlement UCI.

23. HEBERGEMENTS ET REPAS

Les coureurs et accompagnateurs (3 maximum par équipe) sont hébergés pour la totalité de l'épreuve, soit 2 nuitées, 2 petits déjeuners, 2 repas. Si des coureurs ou accompagnateurs ne veulent pas être hébergés le montant de l'inscription reste le même.

Le montant de l'inscription, obligatoire pour les coureurs (4 mini - 6 maxi par équipe) et pour au moins 1 accompagnant (3 maxi par équipe) comprend l'engagement à la course + l'hébergement et les repas du vendredi soir au dimanche matin. Literie fournie par l'organisateur. Les serviettes de toilette doivent par contre être apportées par les participants. Le responsable d'équipe doit dormir dans les locaux d'hébergement et reste responsable de leurs coureurs (mineurs).

24. ABANDONS

Selon réglementation UCI en vigueur.

25. SERVICES MEDICAUX

Un service médical est à la disposition des coureurs pendant la course. Les équipes du Service Médical peuvent intervenir à la demande des coureurs à tout instant. Ils suivent la course dans une voiture. Une liste des hôpitaux est ajoutée au livre de route.

26. VOITURES SUIVEUSES - SECURITE

Un véhicule FIN de COURSE est engagé dans chaque étape. Pour les 3 étapes, les directeurs sportifs ou responsables d'équipes pourront suivre leurs coureurs.

Chaque chauffeur d'une voiture officielle est tenu d'avoir une licence officielle et de respecter le code de la route, ainsi que les directives de la direction de la course et/ou des membres du jury des commissaires.

La caravane de la course sera accompagnée par des signaleurs mobiles qui se chargeront d'assurer la sécurité durant la course.

27. PARCOURS

Les coureurs doivent toujours suivre le parcours officiel tel que décrit dans le dossier et signalé sur le circuit, ils sont censés connaître le dit parcours. Les infractions seront sanctionnées par le Collège des commissaires.

28. ECOCITOYENNETE

Il est interdit pour les coureurs de jeter des déchets ou des bidons vides sur la voie publique ainsi que pour le personnel des voitures de la caravane de course. Des sanctions seront appliquées selon le règlement UCI.

29. CLAUSE FINALE

Le présent règlement peut être modifié par le collège des commissaires sur proposition et en concertation avec les organisateurs.

Tous les cas techniques qui ne sont pas abordés dans le présent règlement seront traités par le collège des Commissaires en concertation avec les organisateurs. Tous les autres cas seront réglés par le représentant du CO.

30. DISPOSITIONS :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents survenant aux coureurs ou dont ils pourraient être la cause. Tous les coureurs et suiveurs ont l'obligation de se conformer aux règlements sur la circulation routière, ainsi qu'aux ordres des commissaires.

Ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants notamment en cas de chutes ou de vol. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur.

Les participants reconnaissent la non responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou des objets en cas de vol ou de perte.

Nous vous conseillons d'avoir une assurance avec couverture européenne. Dépose des vélos :

Un local sera mis à la disposition des équipes pour le stockage des vélos dans les hébergements. Ce local sera fermé à clé la nuit mais l'organisateur et l'hébergeur déclinent toute responsabilité en cas de vol (prévoir câble avec cadenas). Toute dégradation constatée dans les chambres sera facturée aux personnes conconcernées.

.

COMITÉ DE L'AIN

COMITÉ 74 CYCLISME

UVG
Union Vélocipédique Genevoise
www.uvg-cyclisme.ch

ACCV
ASSOCIATION • CYCLISTE • CANTONALE • VAUDOISE

Fédération Cycliste Valaisanne
Walliser Radfahrerverband
www.fcvs.ch

UNION CYCLISTE GESSIENNE

CONSEIL DU LEMAN
AIN HAUTE-SAVOIE
VAUD VALAIS GENEVE

Cyclophile
Aigle

CITROËN
GINOT EX
DS AUTOMOBILES

FONDS DU SPORT
SPORT-FONDS
LOTERIE ROMANDE

FONDS
DU SPORT
VAUDOIS
LOTERIE ROMANDE

deeps

easy
document
IMPRESSION NUMERIQUE

Patrick
Location

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

Dom
cycle
Aigle

SWISS CYCLING